

Oneg Chabat n° 159

« le Délice du Chabat »

Diffusé pour la Gloire d'Hakadoch Barouh' Hou, par La Yéchiva Torat H'aïm CEJ-Nice

« Vayéh'oulou »

Au traité Chabat 119B le Talmud nous enseigne que tout celui qui dit "Vayéh'oulou" le vendredi soir, deux anges posent leur main et annoncent "que ta faute se retire et soit pardonnée !". Ce passage nous le disons dans la prière du vendredi soir et au moment du kidouch du vendredi soir. Il nous faut nous préparer à cette prière et son effet sublime. Nous n'avons plus besoin d'attendre que le jour de kipour arrive pour voir nos fautes s'évaporer, chaque semaine nous pouvons trouver pureté et expiation ! Pour cela nous devons sans aucun doute avoir ne serait-ce qu'une pensée de téchouva, au moment de la récitation de vayéh'oulou nous devons penser à une mauvaise chose que nous avons faite durant la semaine afin de profiter de ce pardon que nous recevons par la main des anges. Nous sommes surpris de la puissance de cet enseignement dont nous devons encore comprendre en quoi ce vayéh'oulou a le pouvoir d'effacer nos fautes ? Les trente et un premiers versets de la Tora expriment le plus grand miracle de l'histoire réalisé par D'IEU : la création du monde ! Cette création se clôture par le passage de "vayéh'oulou", c'est là une déclaration exceptionnelle. Ce passage nous dit que D'IEU créa le monde ex-nihilo. Le néant c'est le rien absolu, à partir duquel D'IEU créa tout. Avant la création

du monde il n'y avait rien du tout. Jusqu'au moment où D'IEU décida de tout créer, le temps, l'espace, les différentes créatures et jusqu'à l'humain. C'est tout simplement ahurissant. Et, ça c'est Chabat, cette prise de conscience (et de connaissance) de la volonté divine d'avoir créé un monde et tout ce qu'il contient. Cela dépasse notre imagination même. Le monde est l'expression de la pensée et la volonté divine. « Hou amar vayéhi » - D'IEU dit et cela fût ! C'est ce que nous déclarons dans ce "vayéh'oulou" : nous proclamons à nous-mêmes et aux membres de la famille, le plus grand miracle de l'histoire – la création du monde ex-nihilo. Cette idée développée par le Rav Avigdor Miler zal (Torat Avigdor page 275) nous invite à réfléchir sur le concept de la création. Cette réalité du monde dans lequel nous habitons nous renvoie à deux points fondamentaux : 1) apprendre à connaître D'IEU, 2) apprendre à connaître le monde dans lequel nous nous trouvons. C'est génial en soi parce que nous croyons connaître notre monde, alors qu'en vérité nous ignorons tout du monde. Et, ces deux notions sont liées, plus on connaît D'IEU plus on connaît le monde et la vie, et vice versa plus on connaît la splendeur du monde plus on découvre D'IEU ! On voit souvent un monde imaginaire qui ne correspond pas à la réalité de l'existence du monde tel que D'IEU l'a créé... Sortir de l'imaginaire et revenir dans le réel... ! Tout ça c'est l'exercice fabuleux du Chabat !

Chabat dans nos poches !

Au traité Chabat 12A est rapporté l'enseignement de « H'ananya : l'homme se doit de vérifier ses poches la veille de Chabat de peur qu'il n'en vienne à transporter durant le Chabat ! Rav Yossef s'exclame : ceci est une grande Halah'a de Chabat ». Cette grande halah'a nous apprend qu'il faut préparer Chabat jusqu'à s'assurer que nos poches soient vides ! Il faut préparer Chabat même dans ses poches, c'est incroyable ! Le Choulh'an Arouh' O'H 252-7 rapporte cette loi. Le Michna Béroura (55) précise que l'intérêt de cette loi est pour éviter que nous transportions des objets le jour de Chabat, mais elle a également l'intérêt de nous épargner d'enfreindre la loi de mouktsé. Dans le Biour Halah'a il précise que c'est une obligation de vérifier les poches avant Chabat. Le Chémirat Chabat Kéhilh'éta (volume 1 page 220 note 176) il rapporte Rav C.Z. Auerbach zal qui cite l'opinion du Gaon de Vilna et du Choulh'an Arouh' Harav qui disent que même durant le Chabat, et même chez soi à la maison, il ne faut rien mettre dans les poches ! Rav Yitsh'ak Yossef chalita (Yalkout Yossef) rappelle que cette loi concerne les poches de tous nos vêtements, sans oublier le manteau, et ceci concerne les hommes et les femmes.

Rav A.Y. Pessin (Barouh' Acher Nathan page 19) rajoute la réflexion suivante : les maîtres nous mettent largement en garde contre le vol. A tel point que le Pélé Yoets dit, les Sages enseignent que le déluge s'est abattu sur terre à cause du vol, par ailleurs ils disent encore que celui qui vole sa prière n'est pas écoutée. Fouiller ses poches avant Chabat cela veut dire qu'avant d'arriver au monde à venir, représenté ici par le Chabat, l'homme doit s'assurer que dans ses poches il n'y a rien qui ne soit pas à lui. De peur qu'il oublie dans ses biens un élément qui ne lui appartient pas et arriver dans le monde futur on va lui dire de revenir sur terre, il va oublier et sortir, ici sortir fait allusion qu'il va sortir du monde à venir.

Lorsqu'une proche parente de la Rabanit Margalit Yossef zal est venue lui rendre visite, elle apporta des gâteaux qu'elle avait fait. La Rabanite proposa de ces gâteaux au Rav Ovadya Yossef zal mais il refusa d'en goûter ! La Rabanite lui assura que ces gâteaux étaient cachère sans aucun soupçon. Le Rav lui expliqua : selon certains décisionnaires lorsqu'une personne qui ne respecte pas Chabat cuisine un met interdisent la consommation de cet aliment, et même si d'après la Halah'a cela est permis, moi j'use de sévérite ! (Yah'id Bédoro, page 61 Ouri H'orev)

Cela veut dire qu'on ne peut pas faire Chabat correctement lorsqu'on possède quelque chose qui ne nous appartient pas. Chabat c'est le ticket d'entrée au olam haba auquel on ne peut pas accéder si on détient un bien volé. Chabat c'est la prise de conscience que nous ne sommes pas maître du monde et que le monde a un patron, de ce fait on doit apprendre à respecter la propriété d'autrui, et, par excellence, le propriétaire de tout c'est D'IEU tel que nous disons dans nos prières quotidiennes "vékoné hakol" !

Chabat c'est royal !

Rav Sheinfeld chalita (Ech Hachabat page 44) rapporte une perle à propos de Chabat : de même que le temple est l'endroit choisi pour être le plus saint, dans lequel D'IEU a choisi de faire régner sa Présence, l'endroit où chaque être humain pouvait s'y rendre pour se délecter de la présence divine, là-bas on contemplait le règne divin ; nous retrouvons cette notion dans le temps : Chabat est l'heure de la gloire divine, le moment où la présence divine est dans tout son éclat. D'IEU et Chabat c'est comme le roi et la reine, Chabat est le jour où les princes (Israël) s'inscrivent pleinement dans ce programme fabuleux de la royauté divine. Les maîtres marquent de nombreux parallèles entre Chabat et le bet Hamikdash : Chabat est la source de bénédiction tel le Temple depuis lequel se déversait la bénédiction dans le monde. Au temple il fallait nettoyer et embellir les veilleuses qui permettaient au chandelier de rayonner de sa lumière, ainsi Chabat l'homme doit préparer les lumières de Chabat qui seront allumées par l'épouse. La Table du Chabat représente la Table du sanctuaire. Les trente neuf travaux interdits le jour de Chabat trouvent leur origine dans es trente neuf travaux nécessaires pour la conception du Sanctuaire. Les habits du Cohen et les habits du Chabat. Les chants des Léviim au temple et les chants de Chabat. Le jour de Chabat nous retrouvons cette splendeur divine exprimée dans le temple aussi bien au niveau de l'espace que du temps ! Chabat est le sanctuaire de d'IEU, c'est fabuleux comme idée, qui va bien au-delà du Chabat couscous et sieste. Chabat on ravive le règne divin, on s'inscrit dans son royaume, on écrit l'histoire de notre roi D'IEU. On devient soi-même royal.

Horaires Chabat Kodech Nice 5781/2021

Vendredi 9 chévat-22 janvier entrée de Chabat 17h10

**pour les séfaradim réciter la bénédiction
de l'allumage AVANT d'allumer**

Samedi 10 chévat-23 janvier

sortie de Chabat 18h15/Rabénou Tam 18h27